

Infos Les Pieux



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DES PIEUX



Le 25e anniversaire
de notre jumelage
franco-allemand



réception des
correspondants anglais



Galette des aînés



Configuration d'été
du marché



Chasse aux oeufs



Le CME au Conseil Régional



Remise de la médaille à la famille



Fleurissement de la commune

EDITO

Le COTENTIN et VOUS

Le 21 janvier 2017, la commune des Pieux a intégré l'agglomération du Cotentin. Bruno Viltard et moi-même y siégeons parmi les 221 conseillers communautaires issus de ses 132 communes membres. Cette agglomération XXL redoutée par sa diversité et sa complexité est devenue une réalité. Aujourd'hui, l'exigence est de garantir le maintien de la qualité des services de l'ex-communauté de commune des Pieux pour sa population ainsi que d'accompagner le devenir de ses agents communautaires. C'est pourquoi j'assume les responsabilités de vice président en charge des ressources humaines et de la mutualisation. Bruno Viltard et Christophe Labbé sont membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), ils ont la mission de maintenir l'équilibre budgétaire de la commune lors des retours de compétences et des charges prévues en 2018. Aussi dans l'attente, l'engagement des élus du Cotentin sous la présidence de Jean Louis Valentin assure pour 2017 une continuité du service public par le biais du nouveau Pôle de Proximité des Pieux. Fin 2017, ses communes membres devront décider d'une nouvelle organisation intercommunale, la Commune Nouvelle, rejetée par Flamanville, est toujours une option pour l'avenir des communes face au retour des compétences, aux contraintes budgétaires et au devenir incertain du nombre important des communes en France.



Journal d'information municipal
de la commune des Pieux - juin 2017

Responsables de la rédaction :
Jacques LEPETIT - Chantal BROUZENG-LACOSTILLE
Rédaction : Services municipaux
Crédits photos : Mairie des Pieux ; Pôle de Proximité des Pieux ; Jacky Lebuhotel
Mise en page : Anne-Laure Hérot
Impression : Imprimerie Lecaux
Tirage : 1600 ex. Gratuit
Mairie des Pieux BP 12 - 50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 87 50 00 - Fax : 02 33 87 50 09
www.lespieux.fr / mairie@lespieux.fr

L'action municipale à mi-mandat

Trois années de travail du conseil municipal au service de la population pieusaise, le bilan de mi-mandat est très concluant et respectueux des engagements pris en 2014. Il démontre la diversité et la quantité d'actions engagées ou réalisées :

- Les décisions financières courageuses et déterminantes pour éviter, chaque année, une augmentation de 10% des impôts locaux imposée par les baisses des dotations financières de l'Etat. Une nouvelle gestion financière rigoureuse, des économies de fonctionnement et la mutualisation ont été nécessaires pour y parvenir. L'endettement de la commune a été fortement réduit par l'attribution de fonds de concours communautaires afin de retrouver des capacités d'investissement pour la sécurité, les services et les projets d'aménagement du stade, de Sciotot, du petit bourg et des liaisons douces Roche à coucou-Sciotot.

- Les dossiers structurants pour l'avenir: L'élaboration initiée par la commune du plan local d'urbanisme est indispensable pour le développement de l'habitat et de l'économie. Le PLU sera validé cette année par l'agglomération du Cotentin qui a déjà engagé la procédure de création de l'extension de la zone artisanale des Costils pour l'accueil d'entreprises et d'artisans pour un aménagement en 2019.

La nouvelle configuration voirie de contournement sud est devenue une évidence qui contribuera à la sécurisation des nouveaux déplacements urbains. Elle est respectueuse de l'environnement et permet la continuité douce vers la roche à coucou, sa réalisation est programmée pour 2019.

L'accession à la propriété, l'implantation d'équipements structurants pôle enfance, pôle santé et le développement de la ZAC se finalisent pour la Lande et se poursuivent sur le secteur du Siquet.

La promotion de l'Espace culturel des Pieux est poursuivie pour lui donner une vocation culturelle en réseau sur le Cotentin afin d'amortir un tel investissement coûteux en fonctionnement.

La mise à disposition du pôle enfance en juillet sera confiée à la Ligue de l'Enseignement, lauréate de la Délégation de Service Publique, qui assurera la continuité avec l'ancien personnel de l'AAGIR. En effet l'AAGIR a candidaté mais n'a pas soumis d'offre, préférant ne pas prendre des risques financiers face à la rigueur de gestion imposée par la DSP et l'évolution des attentes des familles (ouverture ALSH l'été, amplitudes horaires, le périscolaire,...).

La construction du réseau très haut débit a été refinancée pour l'accès aux services innovants ; il se déploie actuellement pour les entreprises et les particuliers par la mise en place de la fibre optique et par le réseau MiMo.

La protection du littoral face aux risques côtiers est intégrée dans le projet « Notre littoral pour demain » afin de définir, en 2018, les types de protection compatibles sur le secteur de Sciotot et le plan de financement associé.

Le travail du conseil municipal continue au sein de nombreux groupes de travail, de réflexion et de rencontres avec les riverains et les associations. Je salue l'engagement permanent et efficace du bureau municipal ainsi que la contribution active des conseillères et conseillers qui agissent dans les intérêts de l'action municipale à votre service. Je déplore néanmoins les comportements irrespectueux et les communications calomnieuses d'un conseiller de l'opposition « les Pieux demain ».

Je vous invite à découvrir les activités et les animations estivales que nos services et les associations vous proposent, je vous souhaite de belles vacances et remercie les associations, les professionnels, les services qui contribueront à la réussite de cet été sur les Pieux.

Jacques LEPETIT
Maire des Pieux

SOMMAIRE

Finances	p.3
Budget communal 2017	
Urbanisme	p.3
PLU : point de situation	
Jeunesse	p.4
L'ALSH s'installe au Pôle Enfance	
Le Conseil Municipal Enfants à Caen	
Bourse au permis de conduire	
Social	p.5
Les jardins familiaux	
Atelier sur la parentalité	
Dons à la banque alimentaire	
Cadre de vie	p. 5
Cimetière : des améliorations	
Sciotot : nouveaux jeux	
Culture	p.6
Médiathèque : nouveaux tarifs	
Centre Multimédia : actualités	
Agenda	
Agenda culturel	p.6
Vos animations de l'été	p.7
Tribune politique	p.7
Bilan de mi-mandat	p.8

FINANCES

Les recettes de la commune proviennent pour partie des dotations de l'Etat et des produits des impôts dits ménages que sont la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe sur le foncier non bâti.

Recettes 2017, une année charnière

Tout d'abord, pour l'exercice budgétaire en cours, dans le cadre de la maîtrise des dépenses publiques, les dotations continuent leur baisse avec 100 000 euros de moins que l'an passé ; ce manque de ressources a été anticipé pour le Budget Primitif à l'aide des informations et prévisions données par les services de l'Etat. Toutefois malgré tous nos efforts d'économie il faudra, à nouveau, modifier notre budget en utilisant notre fond de réserve.

Ensuite, dans un contexte d'évolution du territoire avec la création de l'agglomération du Cotentin, nos recettes fiscales propres issues des impôts ménages restent stables grâce à l'existence d'un pacte entre les communes membres de l'agglomération afin de ne pas impacter la population. Cette règle est en place pour cette année. Quelle évolution pour les futurs exercices budgétaires ? Mais quel est notre avenir ? Quel est l'enjeu ? La capacité plus ou moins importante des élus locaux à lever l'impôt des

contribuables (ménages, entreprises...) symbolise l'autonomie fiscale dont disposent les administrations locales pour leur permettre de mener une politique spécifique dans le cadre des missions qui relèvent de leur compétence.

Si l'autonomie fiscale devait être limitée, notre commune dépendrait davantage des dotations des autorités supérieures et de décisions de ces dernières les concernant. Or ces dotations baissent de manière drastique depuis plusieurs années. Comment faire plus avec moins de dotations ?

L'Etat nous demande de prendre une part plus grande dans des compétences qui nous sont propres avec des dotations en baisse et demande aux communes de faire des efforts d'investissement afin de soutenir l'économie de notre pays.

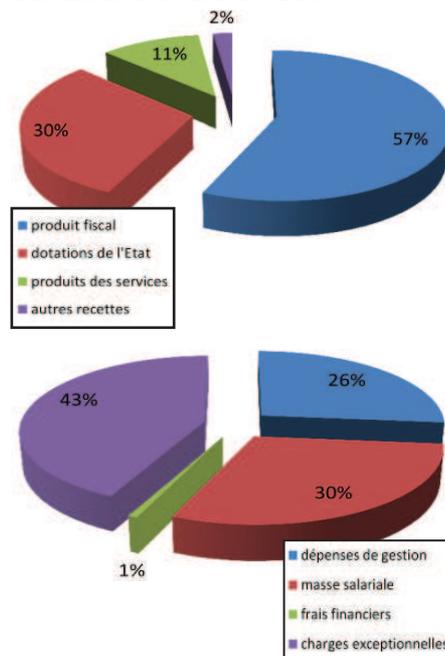
Suite aux profonds changements liés au passage à la Taxe Professionnelle Unique (TPU), la Communauté de Communes encaissait la totalité de la Taxe Professionnelle sur l'ensemble du territoire (hors la part du Département et de la Région).

Avec la réforme aboutissant à la suppression de la Taxe Professionnelle votée en fin d'année 2009, remplacée par la Cotisation Foncière des Entreprises

(CFE), la Communauté de Communes a vu sa fiscalité profondément impactée.

Aujourd'hui, avec la baisse des dotations et la marge de manœuvre restreinte des taux d'imposition propres, c'est la fiscalité de la commune qui est modifiée.

Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement hors écritures d'ordre en 2017



URBANISME

PLU : point de situation

Afin de répondre aux exigences de développement durable du territoire pieusais, la Commune des Pieux a initié en 2012, la révision de son Plan d'occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Malgré un pilotage communautaire, du fait du transfert de compétence, la Commune est demeurée étroitement associée à la procédure d'élaboration.

Le règlement, déclinaison du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), ont été présentés en réunion publique d'information en décembre 2016. Une vingtaine de personnes ont assisté à cette réunion, qui s'est tenue en la salle Paul Nicolle des Pieux.

Les pièces constitutives du dossier (rapport de présentation, PADD, règlement écrit et graphique, orientations d'aménagement et de programmation, et annexes) sont désormais rédigées.

Lors du Conseil communautaire du 29 juin prochain, les élus de la Communauté d'agglomération du Cotentin (CAC) seront invités à tirer le bilan de la

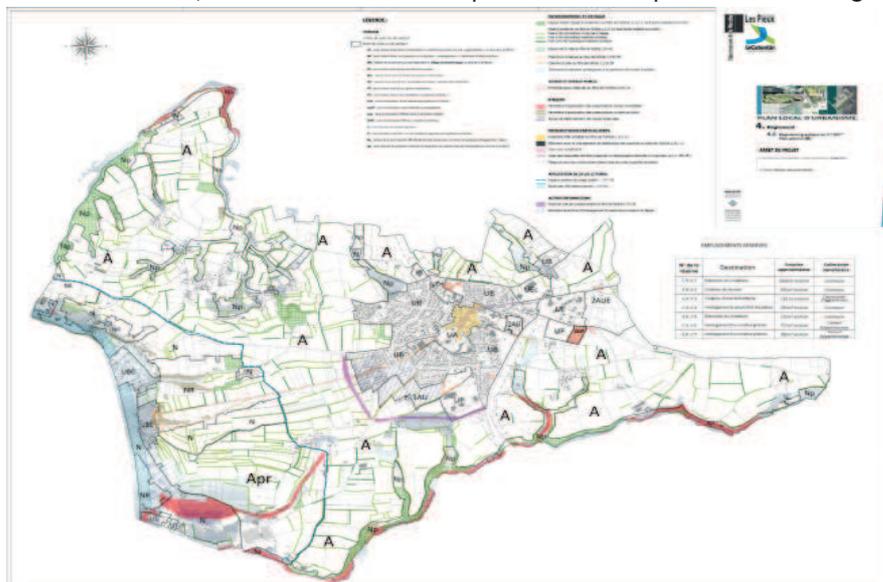
concertation et arrêter le projet de PLU.

À partir de cette date, le Conseil municipal, en tant que Personne Publique Associée (PPA), sera invité à émettre dans les trois mois un avis sur le projet arrêté, tout comme les autres personnes associées telles que l'Etat, la Région, le Département, etc.

Une enquête publique, d'une durée minimum d'un mois, se tiendra ensuite.

En attente des avis des PPA, elle devrait avoir lieu en octobre prochain. Vous en serez informés par voie de presse et par affichage ou sur internet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier du commissaire-enquêteur et des observations du public, pourra être à nouveau soumis au Conseil communautaire, pour validation puis entrée en vigueur.



JEUNESSE

L'ALSH s'installe au Pôle Enfance



C'est un projet débuté de longue date qui s'est achevé récemment avec la livraison du Pôle Enfance. Cet équipement est divisé en 2 grandes sections avec l'étage accueillant la crèche et le Relais Assistantes Maternelles (RAM), géré par la Communauté d'Agglomération du Cotentin et le rez-de-jardin avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sous compétence communale.

Un équipement mieux adapté aux besoins

Ce nouvel équipement offre un espace volumineux mieux adapté et plus sécurisé pour la pratique des activités de loisirs et facilite ainsi l'épanouissement des enfants. De plus, afin d'adapter cette offre de service aux évolutions des besoins familiaux et mettre en place une gestion en lien avec la politique municipale, il a été décidé de confier la gestion de l'ALSH et du Local Jeunes à la Ligue de l'Enseignement de Normandie via une délégation de service public (contrat de concession).

Le souci de continuité du service rendu à la population et du maintien des emplois du secteur associatif a toujours été au cœur de notre démarche. L'accueil des jeunes dans ce nouvel équipement débutera au début des vacances d'été, le 10 juillet 2017.

Un accueil tout au long de l'année

L'ALSH a vocation à accueillir les enfants de 3 à 12 ans pour les activités de

loisirs et périscolaires (TAP, garderie). C'est un accueil tout au long de l'année qui est proposé aux familles avec une ouverture pendant les périodes scolaires et les vacances (dont l'été en continu). L'équipement ne sera fermé qu'une semaine entre les fêtes de Noël et du Jour de l'an.

De plus, la municipalité a décidé de modifier l'amplitude horaire en fixant l'heure d'ouverture dès 7h le matin et jusqu'à 19h (voire 19h15 pour la garderie périscolaire). Une offre variée de mini-camps pour cet été est d'ores et déjà proposée aux familles selon les tranches d'âge.



Le Conseil Municipal Enfants à Caen



Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal Enfants s'est rendu au siège du Conseil Régional de Normandie situé à l'Abbaye aux Dames à Caen et a ainsi pu découvrir le fonctionnement d'une des structures décentralisées de l'Etat.

Au cours de ce déplacement, le CME a pu visiter les différents lieux de prises de décisions et échanger avec le personnel régional pour connaître plus précisément leurs missions et leur articulation avec celles des communes dont ils sont les représentants.



Des bourses au permis de conduire

La Mairie des Pieux vient en aide aux jeunes désireux d'acquérir leur permis de conduire. Pour favoriser l'obtention de ce fameux sésame, atout incontournable pour l'emploi et la formation des jeunes, la mairie des Pieux a décidé de mettre en place le dispositif de «bourse au permis de conduire».

En apportant une aide financière de 450€, les jeunes retenus s'engagent en contrepartie à réaliser 45h d'actions communautaires.

Trois fois au cours de l'année, la commission affaires scolaires et sociales se réunira pour statuer sur les dossiers reçus. Chaque année, 10 jeunes âgés de 17 à 25 ans seront retenus sur dossier.

Chaque dossier de candidature déposé comportera des informations sur la situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle du jeune.

Il exposera également les motivations de chaque candidat à l'obtention du permis de conduire et ses propositions d'action communale. L'obtention de cette bourse est aussi assujettie au quotient familial du candidat qui ne devra pas excéder 700€, à la résidence depuis 12 mois minimum sur la commune et au fait de n'avoir jamais obtenu son permis de conduire et n'être inscrit dans aucune auto-école.

Suite à l'obtention de la bourse, le jeune signera une charte avec la collectivité qui l'engagera à suivre régulièrement les cours théoriques et pratiques sur le code de la route et la sécurité routière et à mener à bien son projet d'action ou son activité communale.

Cette bourse sera versée par la commune directement à l'auto-école choisie sur Les Pieux par le jeune bénéficiaire.

Bourse
AU PERMIS DE CONDUIRE

TU AS ENTRE 17 et 25 ANS

TU N'AS PAS LE PERMIS

TU AS UN PROJET ?

La ville m'aide, je l'aide aussi

en réalisant 45 heures d'activité bénévole en échange d'une participation au financement

Dossier à retirer en Mairie LES PIEUX

Pour plus d'informations, contactez la mairie des Pieux au 02 33 87 50 00

SOCIAL

Les jardins familiaux

Vous les attendiez avec impatience, les jardins familiaux ouvriront leur porte au début du mois de juillet 2017.

Quelques places sont encore disponibles. Vous êtes intéressés ? Pour vous inscrire et cultiver gratuitement des parcelles de terrain, vous devez :

- être obligatoirement domicilié aux Pieux
- ne pas disposer d'un jardin cultivable
- et avoir la volonté de créer et entretenir du lien social sur le site.

Plus d'informations auprès de Christel Ruel au nouveau bureau du CCAS (rez-de-chaussée de la MSP) ou à celui du RAM où un accueil spécifique pour les familles a été prévu ou par téléphone au 06.72.53.11.65.



Projet sur la parentalité

Le CCAS lance de nouveaux ateliers pour la rentrée 2017 afin de faciliter l'entraide et le soutien à toutes les familles, apporter une aide aux questionnements de tous les parents...

Dans un espace convivial et spacieux nouvellement aménagé, vous pourrez venir discuter de vos interrogations sur la parentalité.

Un accueil spécifique des familles et des mamans après l'école est prévu au nouveau bureau de Christel Ruel au rez-de-chaussée de la MSP.



Dons à la banque alimentaire de La Manche

Le 14 avril dernier, les paroissiens des Pieux ont mené une action «Bol de Riz» avec les jeunes de l'aumônerie.

En échangeant leur repas habituel pour un bol de riz, en solidarité avec toutes les personnes dans le monde qui ne mangent pas à leur faim, les paroissiens ont récolté et fait dons de leurs denrées à la banque alimentaire de La Manche, saluant ainsi le travail mené depuis de nombreuses années par l'association.

Ce sont 75 kgs de nourritures qui ont ainsi été offerts à la banque alimentaire.

Nous souhaitons féliciter dans ce bulletin ce bel exemple de solidarité !



CADRE DE VIE

Cimetière : des améliorations

Le service cimetière utilise actuellement un plan papier pour gérer les emplacements et les concessions.

Afin d'en optimiser la gestion, la municipalité a décidé d'informatiser la cartographie du cimetière.

La saisie informatique de toutes les concessions ayant déjà été effectuée en 2013, la cartographie insérée dans le même

logiciel permettra au service cimetière de localiser les sépultures plus facilement.

Pour les usagers, la signalisation des allées identifiées par des lettres (de A à Z) devrait être mise en place prochainement.

Des bacs pour le tri des déchets ont été également installés à l'entrée du cimetière afin que les usagers déposent leurs pots plastiques, fleurs et plantes fanées.



Sciotot : nouveaux jeux

En remplacement d'un des jeux mis à disposition aux abords de la plage de Sciotot, la municipalité continue à satisfaire les familles et les plus jeunes.

Très appréciée, l'aire de jeu se verra dotée de son nouvel équipement à la fin du mois de juin, afin de continuer à offrir tout le confort nécessaire aux pieusais et vacanciers à l'approche de la saison estivale.



CULTURE

Du nouveau à la Médiathèque

Depuis le 25 avril dernier, de nouveaux tarifs et de nouvelles règles de prêt sont en vigueur à la Médiathèque : plus de simplicité, plus de supports et plus de temps...

> Les nouveaux tarifs :

Le coût de l'abonnement a été revu à la baisse :

- Abonnement jeunes -18 ans, lycéens*, étudiants*, demandeurs d'emploi*, RSA*, handicapés* (*sur présentation d'un justificatif) = gratuit
- Abonnement adulte = 10€
- Abonnement collectivité et association = 20€

> Les nouvelles règles de prêt :

Une simplification d'emprunt entre les différents supports a été votée : votre carte individuelle vous permet dorénavant d'emprunter **15 documents pour une durée de 3 semaines**. Un document correspondant à un livre, un CD, un magazine ou un DVD sans différenciation.

Plus d'informations au 02 33 10 11 20 ou sur le site dédié : www.mediathèque.lespieux.fr



Exposition «Connaissez-vous votre ville ?»

Durant tout l'été, venez découvrir ou redécouvrir la commune des Pieux à travers une vingtaine de photographies d'époque et d'aujourd'hui.

Un jeu-concours est organisé pour l'occasion. Via un formulaire sur place et en ligne, tentez d'identifier les différents lieux présentés. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu à la suite de l'exposition. Les gagnants remporteront de nombreux lots (livres, billets pour les spectacles de l'Espace culturel...)

Du 11 juillet au 2 septembre à la Médiathèque Victor Hugo, 4 place Saint Clair. Entrée libre

Actualités du Centre Multimédia

Le Centre Multimedia vous accueille pendant tout le mois de juillet. Pour vous aider dans vos démarches, compléter vos savoirs ou simplement vous initier à Internet, Nicolas saura vous guider en répondant à vos questions et vous accompagnera dans la découverte des multiples facettes de l'internet et des technologies en utilisant ordinateur, tablette et autres outils numériques.

Des ateliers d'une heure à des stages d'un mois pour tous les âges et sur des thématiques multiples : maîtrise de logiciel, réparation de matériel, causes numériques, coding goûter... Il y a forcément quelque chose pour vous !

Les ateliers du mois de Juillet (à partir de 12 ans) :

- > 12/07, 10h-12h : «Kit Arduino» animé par Romain Tourte autour de la programmation d'objets reliés à Internet.
- > 19/07, 10h-12h : «Code-moi un morceau !» Apprenez à créer de la musique à partir du logiciel Sonic Pi !
- > 26/07, 10h-12h : «Carte postale virtuelle» Apportez vos photos et créez de jolies cartes postales.

Plus d'informations : www.centremultimedia.lespieux.fr ou au 02 33 41 28 84

AGENDA CULTUREL



21 septembre

Présentation de la saison culturelle 2017-2018 + sortie de résidence de Symians du Collectif sous le manteau, accueilli en partenariat avec La Brèche, Pôle National des Arts du Cirque. 19h à l'Espace culturel - Entrée libre. Cirque tout public.

13 octobre

Daisy - concert
Duo mené par Daisy et Léo qui vous emmène dans un univers pop-électro envoûtant.
Tout public.
Réservation à la Médiathèque des Pieux : 02.33.10.11.20



20 octobre

Bam Bam Tikilik - sortie de résidence de leur nouvel album dans un style toujours «tropical garage».
À l'Espace culturel - Entrée libre. Musique.
Tout public. Durée : 20 à 40 min.

22 octobre

«Même pas peur» - conte présenté dans le cadre du festival «Histoire(s) d'en découdre» organisé par la Bibliothèque Départementale de La Manche
15h à l'Espace culturel. Jeune public.
Réservation à la Médiathèque des Pieux : 02.33.10.11.20

27 octobre

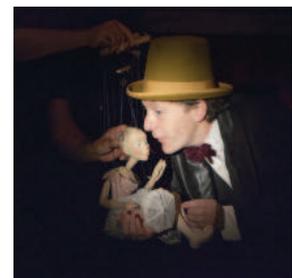
Ary Abittan - spectacle d'humour organisé par l'association Bouge avec Léo à l'Espace culturel.
20h30. Tout public. Réservations : www.bougeavecleo.com ou 06.08.92.18.84

12 novembre

Thé dansant à l'Espace culturel
Réservation à la Médiathèque des Pieux : 02.33.10.11.20

18 novembre

Soirée électro avec La Caravane Passe + Glass + Scratchophone orchestra + guests
en partenariat avec l'Espace culturel de La Hague et Le Circuit
Plus d'informations auprès de la Médiathèque des Pieux : 02.33.10.11.20



2 décembre

«Mon cirque» - Spectacle Villes en scène
Un spectacle qui mêle théâtre, cirque et marionnette
18h à l'Espace culturel. Tout public. Réservations à la Médiathèque des Pieux : 02.33.10.11.20

AGENDA DE L'ÉTÉ



Horaires d'été

À compter du samedi 8 juillet au samedi 2 septembre 2017

> Médiathèque Victor Hugo :

Mardi : 9h-12h/15h30-18h

Mercredi : 9h-12h/15h30-18h

Vendredi : 9h-12h/15h30 - 18h

Samedi : 9h-12h

> Centre Multimédia :

Fermeture annuelle du 1er au 19 août inclus

Mardi - Mercredi : 10h-12h/15h30-18h30

jeudi : 15h30-18h30

vendredi : 9h-12h/15h30-18h30

samedi : 9h-12h

> Mairie :

Fermeture estivale le samedi matin

Tout l'été

> Du 10/07 au 30/08 inclus : des activités Été-jeunes sont proposées tous les jours pour les 8/17 ans : football, handball, karting, mini-golf, forest adventure... Contact : C2A des Pieux au 02.33.52.90.00

> Plage de Sciotot : animations gratuites autour du sport organisées par le Pôle de Proximité des Pieux en partenariat avec les associations du canton. Rendez-vous tous les jours au poste de secours à partir de 14h : mini-golf, badminton, jeux de ballons...

> Centre d'Activités Voile et Vent à Sciotot : séances d'initiation et de perfectionnement ; stages de char à voile et char à cerf-volant. Infos et inscriptions au CAVV, route du Fort, Sciotot | 02.33.04.16.78 / www.oslc-lespieux.fr

> Du 10/07 au 01/09 inclus : Le Local Jeunes est ouvert tous les jours (10h-12h et 13h30-18h30) avec sorties et jeux

> Du 11/07 au 02/09 : exposition et jeu-concours «Connaissez-vous votre ville ?» Médiathèque Victor Hugo

Ce programme est donné à titre indicatif. Pour plus d'informations : www.lespieux.fr

Vos animations en juillet

> le 08/07 : atelier pour les 8-13 ans «Initiation à la spiruline» animé par Romain Tourte à la Médiathèque.

> le 15/07 : spectacle de marionnettes sur la place de La Lande. Gratuit

> Du 21 au 23 /07 : Fête de la Saint-Clair : parade dans le bourg, vide-grenier, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Vos animations en août

> Du 05 au 09/08 : Festival «La Hague en musiques» avec 5 concerts. Infos et réservations dans les offices de tourisme de la Hague et sur www.hague-musique.fr

> 06-07/08 : Cirque Fratellini, place de la Lande

> 12-13/08 : Fête de la plage à Sciotot - samedi 12 : jeux normands, rassemblement voiture de collection, concert gratuit en plein air et feu d'artifice - dimanche 13 : exposition de peintures, concours pétanque, salon des produits terroirs, promenades à poneys, concert gratuit en plein air

> 19/08 : vide-grenier de 9h à 18h dans le bourg

TRIBUNE POLITIQUE

Au soir du 30 mars 2014, Les Pieux demain rentrait au conseil municipal animé d'une volonté d'oeuvrer au sein de la collectivité, dans un esprit d'ouverture, de respect de la pluralité d'expressions et des opinions. 3 ans plus tard, nous dressons notre bilan.

Refus de minute de silence pour des attentats, interdiction de prise de parole d'un conseiller, insulte, mépris, calomnies, provocation lors de commission, conduite anti-démocratique du conseil, non transmission de courrier de démission de conseillers, arrêts de certaines activités portées depuis des années sur les Pieux alors qu'un dialogue constructif aurait pu permettre de trouver une solution favorable à ces situations, propos mensongers à propos de la directrice de maternelle, refus du grand Cotentin pour maintenant y siéger en tant que vice-président. Attitude négative face au Maire de Flamanville. Autant de faits, qui témoignent à nos yeux d'une violence morale, une agressivité qui ne devraient pas se retrouver au sein de la représentation républicaine communale. « La démocratie est belle, venez la construire avec nous » disait la liste majoritaire. Pour nous, la démocratie, c'est le partage dans le respect du pouvoir et du contre-pouvoir.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes engagés, ce n'est pas au conseil qu'on le retrouve, nous ne voulons pas renvoyer cette image, pour nous les Pieux, ce n'est pas cela ! Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles de l'AAGIR pour l'ensemble de leurs engagements lors des 36 dernières années, ainsi que l'ensemble des bénévoles des associations qui ne comptent pas leur temps pour les autres. Bonne saison d'été au tous, accueillons les touristes et montrons leurs notre meilleur visage au sein du Cotentin.

Christophe Iskenderian, Laurent Estienne et Clovis Lecaplain
Liste « Les Pieux... Demain ! »

Dans son programme électoral, la majorité municipale voulait « valoriser les associations, leurs bénévoles pour conforter le tissu associatif » et « ouvrir le centre aéré tout l'été », ce dernier point étant une ingérence dans le domaine associatif puisque le gestionnaire du « centre aéré » était l'AAGIR qui n'avait pas été concertée à l'époque.

Or, depuis trois ans, les relations entre le bureau municipal et l'AAGIR n'ont cessé de se dégrader ; depuis trois ans les subventions allouées à l'AAGIR n'ont cessé de diminuer ; depuis trois ans, il a été reproché aux dirigeants de l'AAGIR d'avoir une mauvaise gestion de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement.

Voilà comment la majorité municipale valorise les associations et leurs bénévoles en écartant un président et son équipe, qui pourtant, depuis dix-neuf ans ont été des dirigeants bénévoles employeurs responsables qui ont œuvré avec passion à l'amélioration de l'accueil des enfants et des jeunes dans les temps péri-scolaires et extra-scolaires et qui ont largement contribué à l'évolution du Projet Educatif Local de la commune mis en place dans les années 2000. Depuis trois ans, le comité de pilotage du PEL ne s'est jamais réuni, aucune action nouvelle n'a été engagée par la municipalité pour l'enfance et la jeunesse : sur le site internet de la mairie apparaît encore l'opération Ti'moun Solidarité que nous avions mise en place en 2012 ! Nous souhaitons, dans cette tribune, remercier Christian Bouchard et son équipe pour tout le temps qu'ils ont consacré aux enfants et aux jeunes depuis près de vingt ans.

Jacques Leseigneur, Michel Papin, Elisabeth boudaud, Régine Lecarpentier et Dominique Lecoffre
Liste « Agissons et continuons ensemble »

BILAN DE MI-MANDAT

Après trois années d'exercice, plus de 85% des actions de notre programme sont réalisées ou engagées.

DÉVELOPPER L'ACTION SOCIALE

En définissant clairement les missions du CCAS, nous travaillons depuis trois ans pour atteindre ses objectifs tels que favoriser le vivre ensemble, par des actions comme la création d'ateliers divers et variés (cuisine, jardinage...).

Ou encore permettre l'accès aux droits des personnes, avec un accompagnement personnalisé de chaque famille qui en exprime le besoin.

Dans la volonté d'être au plus près de la population avec les différents partenaires sociaux qui travaillent en étroite collaboration suite à notre enquête effectuée en 2015. Depuis peu, la commune compte de nouveaux logements : 24 HLM et un foyer pour personnes âgées, qui peuvent ainsi profiter pleinement d'une vie autonome avec la sécurité et les services collectifs (transport, restauration ...).

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Nous encourageons la propreté par le tri sélectif sur le marché et sur la plage.

Nous économisons l'énergie en limitant les éclairages publics et la consommation électrique par les illuminations de Noël.

Nous favorisons le déploiement des bornes électriques nécessaires aux voitures électriques. Nous maintenons un cadre de vie agréable par le fleurissement de la commune, deux fois primée, par l'entretien de la voirie, des chemins et des terrains communaux.

Côté mer, nous sommes intégrés dans l'appel à projet régional «Notre littoral pour demain» qui couvre le bassin de Granville à Sciotot.

VALORISER NOTRE PATRIMOINE

Dès notre arrivée, et conformément à nos engagements, nous avons traité le dossier sensible du stationnement dans la rue Centrale par la mise en place d'une zone bleue en étroite collaboration avec les commerçants et la population. Selon le même principe, nous avons travaillé de concert avec les commerçants du marché et ceux du bourg, pour mettre en place une configuration du marché hebdomadaire en fonction des saisons.

Nous avons également fait de Sciotot un axe fort de valorisation en travaillant sur l'attractivité du site notamment pendant la période estivale : animations saisonnières, reconfiguration du site...

Par ailleurs, un travail conséquent a été réalisé sur la signalétique permettant de mettre en valeur les équipements structurants et touristiques de notre commune.

MAÎTRISER LES FINANCES

À notre arrivée, l'audit financier a mis en évidence le risque précoce de voir nos dépenses de fonctionnement devenir supérieures à nos recettes ainsi que notre incapacité à réaliser de nouveaux investissements. Nous avons repoussé cette échéance grâce à un changement de méthode de notre comptabilité et maîtrisé les dépenses grâce à une gestion sérieuse.

Au niveau financier, cette première partie de mandat a été réalisée sans augmentation des impôts ménages malgré une baisse sans précédent des dotations de l'état.

ACCOMPAGNER LA JEUNESSE, L'ENFANCE ET LA FAMILLE

Accompagner la vie des familles, le bien vivre ensemble, conforter le lien social. Les principales actions mises en œuvre ont été le fruit de riches et constructifs débats entre les partenaires, en voici les réalisations :

.Le déploiement des TAP avec une organisation linéaire sur l'année et la gratuité pour tous.

.La redynamisation du conseil municipal enfants permettant aux jeunes de participer concrètement à la vie communale.

.La participation financière à l'obtention du permis de conduire.

.L'ouverture du centre aéré durant toute la période estivale.

.L'ouverture d'une permanence à la mairie le samedi matin.

.L'accompagnement aux associations dans la réalisation de leurs actions tant sur les plans financiers qu'organisationnels.

.Un choix de spectacles en expansion pour répondre aux goûts de chacun.

.La possibilité de bénéficier de bons de réduction pour aller au cinéma.

MIEUX VIVRE

Le développement du secteur de l'habitat autour de la ZAC de La Lande et du Siquet, la construction du pôle santé et du pôle enfance, nous a amené à traiter la problématique des déplacements de la population autour de ces bassins de vie dans un souci d'intégration cohérente avec les services existants de la commune.

Des travaux d'aménagement de circulation et de sécurisation ont été mis en œuvre ; nous poursuivons cette démarche dans le cadre de l'élaboration du PLU (plan de circulation, vision à 15 ans des évolutions structurantes sur la commune).

Nous avons également fait de l'aménagement et de la sécurisation de la liaison «Roche à coucou - Sciotot» une priorité pour la seconde moitié de notre mandat, ainsi que la concrétisation de la réalisation du parking du stade.

Nous nous attacherons dans la deuxième partie de mandat à poursuivre notre action en ligne avec nos engagements. Toutefois, nous devons anticiper le retour des compétences de la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour maintenir le niveau des services et de bien vivre à la population.